

L'an deux mil treize, le trois octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, maire de la commune.

Date de convocation :  18 septembre 2013	19 Présents: Messieurs CHESNAIS-GIRARD Loig, BEGUE Guillaume, CLERY Alain, DESBORDES Pierre-Jean, GACOUIN Patrice, GENOUEL Jean, GRÉGOIRE Jean-Yves, LAFERTÉ Louis, LIZÉ Michel, MASSON Pascal, SALAUN Ronan, et Mesdames BOURCIER Véronique, BOUVET-CUPIF Françoise, CLÉMENT Françoise, FRANCANNET Chantal, GUEGUEN Danièle et RABARDEL Pascale, RANSONNETTE Marie-Pierre et RUCKERT Elsa.
Affichage:	8 absents ayant donné Pouvoir: Messieurs BERTIN Laurent (pouvoir à Mme BOURCIER), DÉSILES Lucas (pouvoir à M. SALAÜN), JOUSSEAUME Jean (pouvoir à M. LIZÉ),
18 octobre 2013	SAINTILAN Denis (pouvoir à Mme GUEGUEN) et Mesdames BONHEURE Marie-Christine (pouvoir à M. le Maire), CHASSÉ Pierrette (pouvoir à Mme CLÉMENT), OULED-SGHAÏER Anne Laure (pouvoir à M. BÉGUÉ) et THESSIER Maryvonne (pouvoir à Mme RANSONNETTE).  2 Absents: Monsieur DESBAINS Jean-Michel et Mesdames FRESSIER-PEREIRA Sandra.
Nombre de conseillers en exercice : 29	Secrétaire de séance : Madame RUCKERT Elsa.

### N° 13.243

## CRÉATION D'UN BUDGET « RÉSERVES FONCIÈRES »

Monsieur le Maire informe l'assemblée communale que dans le cadre de sa politique de renouvellement urbain, la commune de Liffré a procédé depuis plusieurs années à des acquisitions de propriétés dans l'agglomération afin de permettre la construction d'immeubles d'habitation.

Il apparaît maintenant souhaitable de créer un budget annexe récapitulant les différentes dépenses engagées et leur financement et prévoyant les acquisitions futures.

Ce budget retrace les acquisitions des immeubles suivants :

#### 1- Maisons d'habitation

budget d'origine	numéro d'inventaire	adresse	prix d'acquisition frais compris en Euro
budget principal	AH121A2007N2745	52 avenue de la forêt - Padiou	258 025,51
budget principal	L0332A2009N3357	58 avenue de la Forêt- Jeanson	203 053,54
budget principal	L0014A2010N3611	50 avenue de la Forêt -Pierson	200 728,30

budget principal	LO340A2010N3736	56 avenue de la Forêt - Brunetault	172 610,94
budget principal	L0014A2013N4836	51 rue de Rennes- Cts Doineau	234 000,00
La Quinte	L0014A2012N4716	24 rue de La Bretonnière - Cts Marchand	191 153,00
budget principal	LO225A000N0001	Le Courtillon	30 006,41
budget principal	L0014A2009N3322	56 Route de Rennes - Cts Hillion	311 655,25
La Quinte	pas d'inventaire	Rue de Rennes - Cts Hillion	225 000,00

#### 2 – <u>Terrains nus</u>

			Prix	
			d'acquisition	Surface
Budget	Numéro d'inventaire	Origine de propriété et	frais	en m²
d'origine		adresse	compris en	
			euro	
Budget eau	AN463A2008N0094	PRIOUL (ex bâche à	11 616,00	5 000
		La Quinte)		
Budget	L0014A2011N3892	Cts GIRARD « Les	26 102,67	5 500
principal		Canadais »		
Budget	AE214A2009N3354 –	GUÉZILLE (Les	128 410,07	4 640
principal	C862A2008N2877 – C861A2008N2878	Mollières)		
Budget	RF - C862A2008N2877	Beaugé (aire d'accueil	38 236,78	12 836
principal		des gens du voyage)		
Budget	E1053A2006N2638	Bruno PETIT « Les	1 094,34	1 794
principal		Brouillards »		
Budget	E1053A2001N2144	Bruno PETIT « la	2 467,47	4 044
principal		Gousserie »		
Budget	AN37+AN485+AN487+AN492	Consorts TUAL (La	24 893,89	52 374
principal		Croisette)		
Budget	AN34+AN35+AN153+AN182+AN184	MOREL (La Croisette)	19 755,92 €	55 579
principal		,		

Soit un total de 2 078 810,09 €.

Nota Bene : L'acquisition de la propriété des consorts Hillion autorisée par délibération 13.111 du 26 avril 2013 a fait l'objet d'un premier règlement de 225 000 €, conformément aux dispositions prises avec le vendeur. Il y a lieu, par conséquent, d'inscrire au nouveau budget « Réserves Foncières », le montant des dépenses correspondantes au paiement du solde dû aux vendeurs soit 225 000 € auxquels s'ajoutent 8 000 € de frais d'acte.

Pour financer ces dépenses, il vous est proposé de transférer au budget annexe trois prêts actuellement supportés par le budget principal et ayant permis les acquisitions transférées :

banque	mise en place	montant	numéro de contrat	capital restant dû au 1er oct. 2013
ARKEA	30-déc11	900 000,00	0421 01605550	790 000,00
Caisse des Dépôts	26-déc11	1 000 000,00	1 208 818,00	914 237,57
Caisse des Dépôts	22-déc12	300 000,00	1 240 644,00	291 666,67

Soit un montant total de capital restant dû au 1er octobre 2013 de 1 995 904,24 €.

Ce budget sera géré hors taxes selon l'instruction budgétaire et comptable M14.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** la création du budget annexe « Réserves Foncières » et **AUTORISE** les opérations comptables nécessaires à cette création et au transfert des actifs et prêts précédemment inscrits au budget principal et au budget du service d'eau



L'an deux mil treize, le trois octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, maire de la commune.

Date de convocation : 18 septembre 2013	19 Présents: Messieurs CHESNAIS-GIRARD Loïg, BEGUE Guillaume, CLERY Alain, DESBORDES Pierre-Jean, GACOUIN Patrice, GENOUEL Jean, GRÉGOIRE Jean-Yves, LAFERTÉ Louis, LIZÉ Michel, MASSON Pascal, SALAUN Ronan, et Mesdames BOURCIER Véronique, BOUVET-CUPIF Françoise, CLÉMENT Françoise, FRANCANNET Chantal, GUEGUEN Danièle et RABARDEL Pascale, RANSONNETTE Marie-Pierre et RUCKERT Elsa.
Affichage:	8 absents ayant donné Pouvoir: Messieurs BERTIN Laurent (pouvoir à Mme BOURCIER), DÉSILES Lucas (pouvoir à M. SALAÜN), JOUSSEAUME Jean (pouvoir à M. LIZÉ),
18 octobre 2013	SAINTILAN Denis (pouvoir à Mme GUEGUEN) et Mesdames BONHEURE Marie-Christine (pouvoir à M. le Maire), CHASSÉ Pierrette (pouvoir à Mme CLÉMENT), OULED-SGHAÏER Anne Laure (pouvoir à M. BÉGUÉ) et THESSIER Maryvonne (pouvoir à Mme RANSONNETTE).  2 Absents: Monsieur DESBAINS Jean-Michel et Mesdames FRESSIER-PEREIRA Sandra.
Nombre de conseillers en exercice : 29	Secrétaire de séance : Madame RUCKERT Elsa.

Nº 13.244

## ADOPTION DU BUDGET RÉSERVES FONCIÈRES

Madame BOURCIER, 1ère adjointe, présente le budget des réserves foncières.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE le budget des réserves foncières.



L'an deux mil treize, le trois octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, maire de la commune.

<u>Date de convocation :</u> 18 septembre 2013	19 Présents: Messieurs CHESNAIS-GIRARD Loïg, BEGUE Guillaume, CLERY Alain, DESBORDES Pierre-Jean, GACOUIN Patrice, GENOUEL Jean, GRÉGOIRE Jean-Yves, LAFERTÉ Louis, LIZÉ Michel, MASSON Pascal, SALAUN Ronan, et Mesdames BOURCIER Véronique, BOUVET-CUPIF Françoise, CLÉMENT Françoise, FRANCANNET Chantal, GUEGUEN Danièle et RABARDEL Pascale, RANSONNETTE Marie-Pierre et RUCKERT
Affichage:	Elsa.  8 absents ayant donné Pouvoir: Messieurs BERTIN Laurent (pouvoir à Mme BOURCIER), DÉSILES Lucas (pouvoir à M. SALAÜN), JOUSSEAUME Jean (pouvoir à M. LIZÉ),
18 octobre 2013	SAINTILAN Denis (pouvoir à Mme GUEGUEN) et Mesdames BONHEURE Marie-Christine (pouvoir à M. le Maire), CHASSÉ Pierrette (pouvoir à Mme CLÉMENT), OULED-SGHAÏER Anne Laure (pouvoir à M. BÉGUÉ) et THESSIER Maryvonne (pouvoir à Mme RANSONNETTE).  2 Absents: Monsieur DESBAINS Jean-Michel et Mesdames FRESSIER-PEREIRA Sandra.
Nombre de conseillers en exercice : 29	Secrétaire de séance : Madame RUCKERT Elsa.

#### Nº 13.245

### **BUDGET PRINCIPAL – DÉCISION MODIFICATIVE 2013/01**

Madame BOURCIER, 1ère adjointe, informe l'assemblée communale qu'afin d'inscrire au budget les opérations de transfert des biens et des emprunts ainsi que des recettes provenant de la cession de l'immeuble du 12 rue de Rennes et des locaux-relais de Beaugé 2, il est proposé les modifications de crédits suivantes et de décider le virement d'une somme de 54 403 € au budget réserves foncières.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
article	DEPENSES		article	RECETTES	
O11	Charges à caractère général	-116 754 €	70	Produits des services	20 699 €
6188- 01/99	Autres frais divers	-116 754 €	7066- 520/335	Redevances et droits à caractère social	20 699 €
O12	Frais de personnel	-2 000 €	73	Impôts et taxes	25 226 €
64111- 020/001	rémunération principale	-2 000 €	7322- 01/99	Dotation de solidarité	25 226 €
O22	dépenses imprévues	-40 000 €			
ch 65	Autres charges de gestion courante	-13 097 €	75	autres produits de gestion courante	331 576 €
657362- 520/132	subvention ccas	-94 500 €	7551- 01/99	reversement budget bâtiments commerciaux	84 076 €
657401- 025/134	subvention aux associations	27 000 €	7551- 01/99	reversement Beaugé 2	247 500 €
6521- 01/99	virement au budget annexe Réserves Foncières	54 403 €			
ch 66	Charges financières	-55 343 €	77	Produits exceptionnels	-357 645 €
6611- 01/99	intérêts des emprunts transférés	-20 791 €	775- 01/079	produit des cessions d'immobilisation	-357 645 €

6611- 01/99	autres intérêts	-32 152 €	
6612- 01/99	ICNE	-2 400 €	
ch 67	charges exceptionnelles	-2 000 €	
673- 413/116	titres annulés	-2 000 €	
O23- 01/99	virement à la section d'investissement	249 050 €	
	Total	19 856 €	total 19 856 €

	SECTION D'INVESTISSEMENT				
article	DEPENSES		Article	RECETTES	
164- 01/99	remboursement du capital des emprunts	-32 562 €	O24- 01/99	produit des cessions d'immobilisation	53 721 €
164- 01/99	Emprunts	1 995 905 €	O21- 01/99	virement de la section de fon.	249 050 €
			o24- 01/99	transfert bâtiments budget principal	1 826 233 €
			o24- 01/99	transfert terrains nus	240 962 €
			164- 01/018	produits des emprunts	-406 623 €
	Total	1 963 343 €		total	1 963 343 €

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **ADOPTE** la décision modificative de crédits présentée et **DÉCIDE** le versement d'une subvention de 54 403 € au budget « Réserves Foncières ».



L'an deux mil treize, le trois octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, maire de la commune.

<u>Date de convocation :</u> 18 septembre 2013	19 Présents: Messieurs CHESNAIS-GIRARD Loïg, BEGUE Guillaume, CLERY Alain, DESBORDES Pierre-Jean, GACOUIN Patrice, GENOUEL Jean, GRÉGOIRE Jean-Yves, LAFERTÉ Louis, LIZÉ Michel, MASSON Pascal, SALAUN Ronan, et Mesdames BOURCIER Véronique, BOUVET-CUPIF Françoise, CLÉMENT Françoise, FRANCANNET Chantal, GUEGUEN Danièle et RABARDEL Pascale, RANSONNETTE Marie-Pierre et RUCKERT Elsa.
Affichage:	<u>8 absents ayant donné Pouvoir</u> : Messieurs BERTIN Laurent (pouvoir à Mme BOURCIER), DÉSILES Lucas (pouvoir à M. SALAÜN), JOUSSEAUME Jean (pouvoir à M. LIZÉ),
18 octobre 2013	SAINTILAN Denis (pouvoir à Mme GUEGUEN) et Mesdames BONHEURE Marie-Christine (pouvoir à M. le Maire), CHASSÉ Pierrette (pouvoir à Mme CLÉMENT), OULED-SGHAÏER Anne Laure (pouvoir à M. BÉGUÉ) et THESSIER Maryvonne (pouvoir à Mme RANSONNETTE).  2 Absents: Monsieur DESBAINS Jean-Michel et Mesdames FRESSIER-PEREIRA Sandra.
Nombre de conseillers en exercice : 29	Secrétaire de séance : Madame RUCKERT Elsa.

N° 13.246

# BUDGET BATIMENTS COMMERCIAUX 2013 – DÉCISION MODIFICATIVE N°2013/01 –

Madame BOURCIER, 1ère adjointe, informe l'assemblée communale que dans le cadre de la création d'un budget annexe « Réserves Foncières » et des opérations afférentes aux transferts des actifs qui y seraient inscrits, il est proposé de modifier le budget annexe 2013 des Bâtiments commerciaux pour enregistrer :

- la cession de la propriété du 12, rue de Rennes à la société MAB IMMO,
- la cession de la cellule commerciale du Kanata,
- une écriture d'amortissement.

Le produit de la cession des terrains vendus à la société MAB IMMO est inscrit, pour la part la plus importante soit 145 924 € (parcelles AL 71,88 et 633) au budget principal et pour le solde, soit 84 076 € (parcelles AL 86 et AL 619), au budget « Bâtiments Commerciaux ».

Il convient de constater la cession, pour leur valeur nette comptable, des parcelles AL 86 et AL 619 pour une valeur de 84 076 €.

Par ailleurs, le montant de la cession de la cellule commerciale du Kanata est de 136 080 € HT.

En conséquence le montant à inscrire au chapitre 024 en recettes d'investissement est de 220 157 €.

Il est proposé par ailleurs de prévoir les crédits pour l'acquisition de l'auberge de Mi-Forêt et du terrain contigu pour la somme de 177 000 €.

Enfin, il est proposé de transférer 84 076 € au budget principal au titre de la partie des terrains cédés à MAB IMMO.

En conséquence, il convient de modifier les inscriptions de crédits comme suit.

Section de fonctionnement		
Dépenses	Recettes	
Opérations réelles  Chapitre 65 Autres charges de gestion courante  Art.6522-01/99 reversement de l'excédent du budget  annexe 84 076 €  Opérations d'ordre  023-01/99 virement à la section  d'investissement  - 38 087 €	Opérations réelles Chapitre 75 Autres produits de gestion courante Art.752 -9/1locations des immeubles 45 989 €	
TOTAL 45 989,00	TOTAL 45 989,00	

Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
Opérations réelles  Chapitre 21 Acquisitions Art. 2111-01/99 terrains nus 4 000 Art. 2132-01/99 immeubles de rapport 173 000	Opérations d'ordre  023-01/99 virement de la section de fonctionnement  - 38 087  Ch. 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections  Art.281568-01/99 autre matériel et outillage d'incendie + 62,00  Art. 28188-01/99 autres immobilisations corporelles + 41,00  Opérations réelles  Chapitre 16 emprunts et dettes assimilées  Art.1641-9/99 emprunt en euros - 5173,00  Chapitre 024-01/99 Produits des cessions d'immobilisation +220 157,00
TOTAL 177 000 €	TOTAL 177 000 €

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **ADOPTE** la décision modificative de crédits proposée et **DÉCIDE** le versement d'une somme de 84 076 € au budget principal.



L'an deux mil treize, le trois octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, maire de la commune.

Date de convocation : 18 septembre 2013	19 Présents: Messieurs CHESNAIS-GIRARD Loïg, BEGUE Guillaume, CLERY Alain, DESBORDES Pierre-Jean, GACOUIN Patrice, GENOUEL Jean, GRÉGOIRE Jean-Yves, LAFERTÉ Louis, LIZÉ Michel, MASSON Pascal, SALAUN Ronan, et Mesdames BOURCIER Véronique, BOUVET-CUPIF Françoise, CLÉMENT Françoise, FRANCANNET Chantal, GUEGUEN Danièle et RABARDEL Pascale, RANSONNETTE Marie-Pierre et RUCKERT Elsa.
Affichage:	8 absents ayant donné Pouvoir : Messieurs BERTIN Laurent (pouvoir à Mme BOURCIER), DÉSILES Lucas (pouvoir à M. SALAÜN), JOUSSEAUME Jean (pouvoir à M. LIZÉ),
18 octobre 2013	SAINTILAN Denis (pouvoir à Mme GUEGUEN) et Mesdames BONHEURE Marie-Christine (pouvoir à M. le Maire), CHASSÉ Pierrette (pouvoir à Mme CLÉMENT), OULED-SGHAÏER Anne Laure (pouvoir à M. BÉGUÉ) et THESSIER Maryvonne (pouvoir à Mme RANSONNETTE).  2 Absents: Monsieur DESBAINS Jean-Michel et Mesdames FRESSIER-PEREIRA Sandra.
Nombre de conseillers en exercice : 29	Secrétaire de séance : Madame RUCKERT Elsa.

#### N° 13.247

# BUDGET DE LA ZA BEAUGÉ 2 - TRANSFERT DU PRODUIT DE LA CESSION DES LOCAUX-RELAIS – DÉCISION MODIFICATIVE n°2013/1

Madame BOURCIER, 1ère adjointe, informe l'assemblée communale qu'afin de transférer la somme de 247 500 € provenant de la cession des locaux-relais il vous est demandé d'accepter la décision modificative ci-dessous :

Section de fonctionnement		
Dépenses	Recettes	
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante Article 6522-9/99 reversement de l'excédent 247 500€		
Chapitre 023-9/99virement à la section d'investissement -247 500 €		
TOTAL 0	TOTAL 0	
Section d'investissement		

Dépenses	Recettes
Chapitre Chapitre	Chapitre 021-01/99 virement de la section de fonctionnement - 247 500 € Chapitre 024-01/99 Produit des cession d'immobilisation 247 500 €
TOTAL 0 €	TOTAL 0€

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **ADOPTE** la modification budgétaire et le transfert inscrit à l'article 6522.



L'an deux mil treize, le trois octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, maire de la commune.

Date de convocation : 18 septembre 2013	19 Présents: Messieurs CHESNAIS-GIRARD Loïg, BEGUE Guillaume, CLERY Alain, DESBORDES Pierre-Jean, GACOUIN Patrice, GENOUEL Jean, GRÉGOIRE Jean-Yves, LAFERTÉ Louis, LIZÉ Michel, MASSON Pascal, SALAUN Ronan, et Mesdames BOURCIER Véronique, BOUVET-CUPIF Françoise, CLÉMENT Françoise, FRANCANNET Chantal, GUEGUEN Danièle et RABARDEL Pascale, RANSONNETTE Marie-Pierre et RUCKERT Elsa.
Affichage:	8 absents ayant donné Pouvoir: Messieurs BERTIN Laurent (pouvoir à Mme BOURCIER), DÉSILES Lucas (pouvoir à M. SALAÜN), JOUSSEAUME Jean (pouvoir à M. LIZÉ),
18 octobre 2013	SAINTILAN Denis (pouvoir à Mme GUEGUEN) et Mesdames BONHEURE Marie-Christine (pouvoir à M. le Maire), CHASSÉ Pierrette (pouvoir à Mme CLÉMENT), OULED-SGHAÏER Anne Laure (pouvoir à M. BÉGUÉ) et THESSIER Maryvonne (pouvoir à Mme RANSONNETTE).  2 Absents: Monsieur DESBAINS Jean-Michel et Mesdames FRESSIER-PEREIRA Sandra.
Nombre de conseillers en exercice : 29	Secrétaire de séance : Madame RUCKERT Elsa.

#### Nº 13.248

# BUDGET DU SERVICE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE – DÉCISION MODIFICATIVE N°2013/3 -

Madame BOURCIER, 1ère adjointe, informe l'assemblée communale qu'afin de transférer un terrain pris en compte dans le budget Eau au budget Réserves Foncières, il est proposé les écritures suivantes :

en compte dans le budget Eau au budget Reserves Foncieres, il est propose les ecritures suivantes :  Section d'exploitation		
Dépenses	Recettes	
TOTAL 0€	TOTAL 0€	
Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	
	Opérations réelles Chapitre 024/50 Produit des cessions d'immobilisation + 11 616,00	
	Opérations réelles Chapitre 16 Emprunts Art.1641/50 emprunts en euros - 11 616,00	
TOTAL 0 €	TOTAL 0 €	

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE la proposition du rapporteur.



L'an deux mil treize, le trois octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, maire de la commune.

Date de convocation : DESI

18 septembre 2013

LAFE
Véror
GUE

19 Présents: Messieurs CHESNAIS-GIRARD Loïg, BEGUE Guillaume, CLERY Alain, DESBORDES Pierre-Jean, GACOUIN Patrice, GENOUEL Jean, GRÉGOIRE Jean-Yves, LAFERTÉ Louis, LIZÉ Michel, MASSON Pascal, SALAUN Ronan, et Mesdames BOURCIER Véronique, BOUVET-CUPIF Françoise, CLÉMENT Françoise, FRANCANNET Chantal, GUEGUEN Danièle et RABARDEL Pascale, RANSONNETTE Marie-Pierre et RUCKERT Elsa.

Affichage:

18 octobre 2013

8 absents ayant donné Pouvoir : Messieurs BERTIN Laurent (pouvoir à Mme BOURCIER), DÉSILES Lucas (pouvoir à M. SALAÜN), JOUSSEAUME Jean (pouvoir à M. LIZÉ), SAINTILAN Denis (pouvoir à Mme GUEGUEN) et Mesdames BONHEURE Marie-Christine (pouvoir à M. le Maire), CHASSÉ Pierrette (pouvoir à Mme CLÉMENT), OULED-SGHAÏER Anne Laure (pouvoir à M. BÉGUÉ) et THESSIER Maryvonne (pouvoir à Mme RANSONNETTE).

Nombre de conseillers en exercice : 29

<u>2 Absents</u>: Monsieur DESBAINS Jean-Michel et Mesdames FRESSIER-PEREIRA Sandra. <u>Secrétaire de séance</u>: Madame RUCKERT Elsa.

#### Nº 13.249bis

#### DELIBERATION D'AUTORISATION D'EMPRUNT

Taux révisable LA

**OBJET :** Réalisation d'un Contrat de Prêt PSPL d'un montant total de 1 600 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de l'extension de la station d'épuration et les travaux de raccordement des réseaux d'eau usée,

Le Conseil municipal de LIFFRE, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée, DÉLIBÈRE

Pour le financement de cette opération, le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations, un emprunt d'un montant total de 1 600 000 € et dont les caractéristiques sont les suivantes :

Type: PSPL

Montant: 1 600 000 €

Durée de la phase de mobilisation : sans objet Durée de la phase d'amortissement : 40 ans Périodicité des échéances :Trimestrielles

Index: Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat +1,00 %

Révisabilité du taux d'intérêt à échéance : en fonction de la variation du taux du LA

Amortissement : constant Typologie Gissler : 1A

A cet effet, le Conseil municipal **AUTORISE** son Maire délégataire dûment habilité, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

A Liffré., le Certifié exécutoire, Prénom, Nom et qualité du signataire Le Maire Cachet de l'emprunteur



L'an deux mil treize, le trois octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, maire de la commune.

<u>Date de convocation :</u> 18 septembre 2013	19 Présents: Messieurs CHESNAIS-GIRARD Loïg, BEGUE Guillaume, CLERY Alain, DESBORDES Pierre-Jean, GACOUIN Patrice, GENOUEL Jean, GRÉGOIRE Jean-Yves, LAFERTÉ Louis, LIZÉ Michel, MASSON Pascal, SALAUN Ronan, et Mesdames BOURCIER Véronique, BOUVET-CUPIF Françoise, CLÉMENT Françoise, FRANCANNET Chantal, GUEGUEN Danièle et RABARDEL Pascale, RANSONNETTE Marie-Pierre et RUCKERT Elsa.
Affichage:	8 absents ayant donné Pouvoir: Messieurs BERTIN Laurent (pouvoir à Mme BOURCIER), DÉSILES Lucas (pouvoir à M. SALAÜN), JOUSSEAUME Jean (pouvoir à M. LIZÉ),
18 octobre 2013	SAINTILAN Denis (pouvoir à Mme GUEGUEN) et Mesdames BONHEURE Marie-Christine (pouvoir à M. le Maire), CHASSÉ Pierrette (pouvoir à Mme CLÉMENT), OULED-SGHAÏER Anne Laure (pouvoir à M. BÉGUÉ) et THESSIER Maryvonne (pouvoir à Mme RANSONNETTE).  2 Absents: Monsieur DESBAINS Jean-Michel et Mesdames FRESSIER-PEREIRA Sandra.
Nombre de conseillers en	Secrétaire de séance : Madame RUCKERT Elsa.

#### N° 13.250

### REMBOURSEMENT DE SOMMES DÉBOURSÉES PAR UN AGENT POUR L'ACHAT DE PROTHÈSES AUDITIVES

Madame RANSONNETTE, adjointe au personnel communal, informe l'assemblée communale que pour raisons médicales, un agent a dû procéder à l'achat de prothèses auditives pour un montant de 3 300 € TTC. L'agent ne pouvant se faire rembourser lui-même ces sommes, la commune a entamé des démarches auprès du FIPHFP pour en obtenir le remboursement. Le versement a été effectué déduction faites des prestations sociales et s'élève à 2 615,82 €.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **ADOPTE** la demande de procéder au versement de cette somme au profit de l'agent concerné.